



SOMMAIRE

ENJEUX

2-3 L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE
VILLE EN QUESTION

DOSSIER

4-5 FISCALITÉ : ENCORE PLUS
D'IMPÔTS EN 2016 !

VIVRE ENSEMBLE

6 SENIORS : NE SACRIFIONS
PAS NOS AÎNÉS

7 SPORT : UN FORMIDABLE
VECTEUR D'INTÉGRATION ET
DE COHÉSION SOCIALE



UN RENDEZ-VOUS SANS DÉTOUR

Certains d'entre vous me connaissent, d'autres pas. Messine, mariée et mère de trois enfants, je suis diplômée Notaire et exerce en tant que salariée dans une étude notariale.

Deuxième Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à la politique territoriale Metz-Orne et Conseillère Départementale du canton Metz 2, Conseillère Municipale d'opposition à Metz et Conseillère Communautaire à Metz Métropole, je nourris pour Metz, la Moselle et la Lorraine une réelle ambition.

Comme vous, je souhaite voir ma ville, mon département et ma région se hisser dans le peloton de tête des territoires en mouvement, ceux dans lesquels il fait bon vivre, grandir et travailler, et où notre jeunesse ambitionnera demain de s'installer. C'est parce que je crois en la capacité de notre pays à se renouveler et en ses forces vives que vous représentez, que j'ai décidé de m'engager à vos côtés.

Nos rencontres sont toujours riches d'échanges et d'écoute, que ce soit à l'occasion de mes visites de quartiers, de nos cafés citoyens ou de nos débats autour des questions économiques.

C'est cela que je souhaite prolonger ici, en évoquant avec vous les sujets qui suscitent l'intérêt voire la controverse, comme dans ce premier numéro, qu'il s'agisse de l'attractivité de notre territoire, ou de la fiscalité suite aux récentes décisions qui viennent d'être prises.

Dans ces périodes troubles, et difficiles pour nombre d'entre vous, nos valeurs républicaines doivent également être réaffirmées et portées avec fierté. Il est essentiel de faire du « mieux vivre ensemble » une priorité de l'action publique, en soutenant les initiatives qui oeuvrent, au quotidien, au bien être et à l'accomplissement de nos concitoyens, jeunes ou moins jeunes.

Animée par la volonté de vous servir et d'être à votre écoute, je souhaite vous retrouver régulièrement afin que nous construisions, ensemble, un projet de société fondé sur l'écoute, la responsabilité et le respect des engagements pris.

Ce journal, c'est un nouveau rendez-vous que je vous donne, afin de partager avec vous tout ce qui fait l'actualité locale, départementale, régionale ou nationale. Sans détour.

Nathalie Colin Oesterlé



L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE VILLE EN QUESTION

OÙ VA LE COMMERCE MESSIN ?

À l'instar de nombreuses villes de province, Metz doit faire face à une profonde crise du commerce. Il suffit d'arpenter les rues du centre-ville pour s'en convaincre, compter le nombre d'affiches immobilières apposées sur les devantures, « bail à céder », « à vendre », « locaux disponibles », ou l'enfilade de cellules commerciales vides dans certaines artères du plateau piétonnier.

D'autres villes ont pris la mesure du problème et tentent d'apporter des réponses. C'est le cas notamment de la ville de Nancy qui vient de recruter un « développeur de centre-ville ».

Différentes raisons peuvent expliquer cette extrême fragilité des commerces de « cœur de ville ». Des raisons conjoncturelles liées à la crise économique que nous connaissons, obligeant le consommateur à opérer des arbitrages dans ses actes de consommation, mais également des raisons profondément structurelles : l'évolution des modes de consommation avec l'explosion de l'e-commerce, le développement du m-commerce (achats via un téléphone portable), le difficile accès aux centres-villes et la chasse aux voitures, l'étalement urbain et la concurrence des zones commerciales en périphérie. **Ainsi, pourquoi reprocher au consommateur d'aller faire ses emplettes ailleurs si les centres-villes proposent la même offre commerciale qu'en périphérie, mais avec beaucoup moins de facilité d'accès et de stationnement ?**

Metz est au cœur d'une zone où la densité commerciale est l'une des plus élevées de France : 1.412 m²/1.000 habitants, contre 961 m² à l'échelle nationale.

Depuis 2008, ce sont près de 385.000 m² supplémentaires qui ont été autorisés en Moselle par la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).

Notre département a vu ainsi fleurir un peu partout des projets aux dimensions "pharaoniques": Grand FARE à Farébersviller, SuperGreen à Terville, Waves Actisud au sud de Metz avec ses 40.000 m² de surface commerciale utile... Et demain, au cœur même de Metz, MUSE avec ses 37.000 m², ses 110 boutiques, ses 10 restaurants !

Cette situation concurrentielle inédite a des répercussions directes et durables sur le dynamisme et l'attractivité de notre centre-ville.

La ville de Metz a dépensé beaucoup d'argent dans la mise en place d'outils de développement économique, dont on peine encore à entrevoir la plus-value.

385.000 m²
de surfaces commerciales
supplémentaires
depuis 2008

47%
de vacance au
Centre Saint Jacques

+ de **110**
boutiques au Muse
et 10 restaurants



LE MAINTIEN DU CINÉMA EN CŒUR DE VILLE : C'EST AUSSI UNE QUESTION D'ATTRACTIVITÉ.

En 2014 déjà, lorsqu'il avait été question de l'adhésion de notre ville au réseau « Ville en mouvement », je m'étais exprimée sur la nécessité de garder un cinéma généraliste et commercial en centre-ville.

Un an plus tard, la majorité municipale persiste et décide de ne garder qu'un cinéma Arts et Essai, le cinéma généraliste disparaissant purement et simplement du cœur de ville.

Je me souviens pourtant de Dominique Gros, Maire de Metz, s'opposant il y a plus de 10 ans à la suppression de ce cinéma et je partageais alors son analyse. **La disparition d'un cinéma commercial aura une incidence directe sur le plan de l'attractivité du cœur de ville.**

Certes, le bâtiment qui abrite le cinéma «Palace» n'est plus en état et doit être rénové, mais c'est bien la ville qui est propriétaire des murs, c'était donc à elle de procéder aux travaux devenus nécessaires depuis de longues années.

Préserver l'attractivité de notre cœur de ville en y maintenant un cinéma généraliste serait préférable à la volonté de la municipalité de créer à tout prix un second centre-ville dans la Zac de l'Amphithéâtre, avec l'implantation d'un nouveau complexe cinématographique. Et cela pose la question de notre attractivité commerciale.

D'aucuns espèrent aujourd'hui que Muse affaiblira plutôt Waves que le centre ville historique, c'est dire combien la réflexion d'ensemble sur l'aménagement et le développement commercial a manqué et manque encore aujourd'hui, avec une stratégie et une vision tant au niveau de Metz que de Metz Métropole.

La rénovation du plateau piétonnier (dont le choix esthétique n'a fait l'objet d'aucun débat) suffira-t-elle à préserver le cœur de ville ?

L'ouverture d'une nouvelle boutique H&M peut-elle sauver le Centre Saint Jacques à l'abandon depuis des mois avec ses 47% de vacance ?

Il faut le souhaiter, mais c'est d'une politique dynamique dont notre ville a besoin avant tout, conciliant volontarisme, proximité, accessibilité et visibilité.

sans détour

Il est temps d'avoir désormais une véritable stratégie à l'échelle de Metz et de son agglomération.

- **Stratégie de recherche d'investisseurs ;**
- **Stratégie d'innovation à destination des commerçants** afin d'accompagner leur passage à l'e-commerce, au m-commerce, ou dans la mise place d'une stratégie cross-canal ;
- **Stratégie d'image et d'attractivité :** animation du centre-ville, tranquillité/sécurité, propreté, accueil ;
- **Stratégie d'accessibilité au centre-ville** avec des tarifs de stationnement plus attractifs et une meilleure visibilité de l'offre de transport collectif (signalisation des parkings relais METTIS aux entrées de Metz) ;
- **Mise en œuvre du droit de préemption,** facilité récemment par une évolution législative, notamment dans les quartiers extrêmement fragilisés à l'instar du quartier Outre-Seille.

DOSSIER



ENCORE PLUS D'IMPÔTS EN 2016 !

À Metz en septembre dernier, les élus de la majorité municipale ont décidé de réduire les abattements sur les valeurs locatives, d'augmenter la taxe locale sur l'électricité, et de supprimer l'exonération pendant deux ans de taxe foncière sur les constructions neuves, avec **pour conséquence directe 1 million d'impôts supplémentaires supportés par les ménages messins**. Et ce malgré les promesses de campagne de Dominique Gros de ne pas augmenter les impôts (les mêmes qu'en 2008), réitérées lors du vote du budget 2015.

Je me suis opposée à cette augmentation, les contribuables n'ayant pas à payer pour la gestion désastreuse de ces 8 dernières années.

Depuis 2008, 15 millions supplémentaires d'impôts et taxes diverses ont été prélevés sur les ménages messins.

De la même manière, lors de l'examen du budget primitif à Metz Métropole, je me suis prononcée contre l'augmentation de la fiscalité des ménages

de 6 millions pour 2016 (3 millions pour la taxe d'habitation et 3 millions sur le foncier bâti).

En effet, avec l'augmentation du versement transports qui pèse sur nos entreprises, celle de la taxe sur les ordures ménagères, celle de la taxe foncière, celle de la taxe d'habitation, et avec la diminution de l'abattement général en 2014, ce sont 10 millions de recettes fiscales supplémentaires qui étaient inscrites au budget primitif 2015 contre 8 millions de diminution par l'État de la dotation globale de fonctionnement versée entre 2013 et 2015.

Je suis bien consciente des difficultés de l'ensemble des collectivités locales, provoquées par les coupes sombres sans précédent imposées par l'État et entraînant une diminution drastique de la dotation globale de fonctionnement. **La situation est éminemment complexe mais la ville de Metz et l'agglomération de Metz-Métropole sont-elles les seules collectivités à subir pareilles réductions ?**

Prenons l'exemple des Départements : ceux-ci subissent non seulement les réductions des dotations



FISCALITÉ



La fragilité de notre situation financière est aujourd'hui directement liée au déficit chronique du Mettis.

- « **Mettis** » dont le déficit d'exploitation était jusqu'alors de l'ordre de 7 millions par an et reste aujourd'hui à près de 3 millions annuels, malgré l'augmentation des tarifs et celle du versement transports qui pèse sur nos entreprises ;
- « **Mettis** » pour lequel nous sommes contraints de puiser dans le budget général pour verser une subvention d'équilibre au budget annexe transports afin de combler les pertes annuelles ;
- « **Mettis** » dont nous avons toujours dénoncé le coût (240 millions).

La construction d'un nouveau centre des congrès ne fera malheureusement qu'aggraver cette situation.

de l'État mais voient en même temps leurs dépenses obligatoires de nature sociale augmenter, le nombre de bénéficiaires explosant du fait de la détérioration de la situation économique de notre pays. Pour le Département de la Moselle, ce sont 20 millions de dépenses supplémentaires pour 20 millions de recettes en moins, soit un trou budgétaire de 40 millions chaque année.

Pour autant, d'autres choix ont été faits, parfois difficiles, que celui de recourir à une augmentation de la fiscalité des ménages. Et c'est cette position que j'ai toujours portée et défendue, que ce soit à Metz, à Metz-Métropole ou au Conseil départemental.

Il y a 18 mois, l'Exécutif de Metz Métropole annonçait 7% d'économies à réaliser impérativement sur les dépenses de fonctionnement, soit 11 millions d'économies sur les 167 millions de dépenses de fonctionnement.

Nous en sommes à peine à la moitié !

Nous devons examiner une à une, commission par commission, chaque dépense de fonctionnement afin de trouver des sources d'économies.

sans détour

Être responsable, n'est-ce pas avant tout rendre des comptes et accepter d'être jugé sur ses résultats ?

Parce que trop d'impôt tue l'impôt, c'est économiquement une mauvaise décision. Et c'est socialement inacceptable aujourd'hui.

Nous ne pouvons poursuivre dans cette voie. Le bon sens, c'est de faire des choix dans les dépenses, de faire un véritable état des lieux et de dire clairement et avec courage à nos concitoyens ce que nous ne financerons plus.

L'augmentation fiscale n'est pas une fatalité.

Le monde a changé, il est temps de changer de braquet.

VIVRE ENSEMBLE



SENIORS

NE SACRIFIONS PAS NOS ÂÎNÉS.

Lors du conseil municipal de mars dernier, la majorité municipale a décidé de diminuer de 25% la subvention de la ville à l'Association Seniors Temps Libre, laquelle gère 4 foyers logements.

Avec pour conséquence directe de faire des résidents de ces foyers-logements des Messins de seconde zone, aucune rénovation de ces établissements ne pouvant plus dès lors être engagée.

Dans le même registre, la ville de Metz a fait le choix, pour des raisons budgétaires, de fermer le foyer-logement Wolff dans le quartier Oute-Seille ou encore de ne pas remplacer les hôtesse dans les foyers logements durant leurs congés, une mesure qui porte atteinte à la sécurité et au bien-être de nos aînés. Cela n'est pas acceptable.

Pendant des années, les actions « *paillettes* » coûteuses ont été privilégiées au détriment d'un véritable travail de fond afin de pérenniser et développer de nouveaux cadres de vie pour les seniors.

Qu'y a-t-il de plus important pour une ville comme la nôtre, que de permettre à ces personnes de vieillir sereinement dans des logements dignes ?

Les seniors doivent être, avec les enfants, une absolue priorité.

Après l'augmentation en septembre dernier des impôts locaux des Messins par suite de la décision de la majorité municipale de diminuer plusieurs

abattements, après la diminution des subventions aux crèches de la ville (entre 3 et 5% cette année), après la **diminution des dotations aux écoles primaires de 18%**, après une **diminution de 25% des crédits à l'animation estivale**, c'est au tour de nos aînés d'être pénalisés par la diminution des prestations au sein des foyers logements de la ville lorsque ceux-ci ne sont pas fermés.

Avec une discrimination choquante entre les résidents des foyers logements gérés directement par le Centre Communal d'Action Sociale et ceux, gérés par l'Association Seniors Temps Libre.

sans détour

Les économies sont à faire ailleurs, ainsi que je l'avais proposé lors du débat d'orientation budgétaire et du vote du budget 2016.

Sur les festivals par exemple, source d'économies substantielles.

On ne distrait avec l'argent public que lorsque l'essentiel est assuré. La politique familiale est essentielle et doit rester prioritaire.



SPORT



UN FORMIDABLE VECTEUR D'INTÉGRATION ET DE COHÉSION SOCIALE.

Sport et santé vont très souvent de pair. Mais le sport présente bien d'autres atouts. Il est un facteur vital de cohésion sociale et un formidable moteur d'intégration. Il véhicule des valeurs comme le respect, la réussite, il constitue un espace civil autonome de et dans la société, un terrain de jeu et d'enjeux sociétaux qui crée des liens entre les individus par de-là leurs intérêts et leurs différences.

Je voudrais vous livrer ces quelques paroles du Secrétaire d'État aux sports, Thierry Braillard : « Le sport est souvent le dernier rempart car un formidable moteur d'intégration républicaine. Il porte des valeurs indispensables à la cohésion sociale, le respect des règles et de l'autre, de celui qui encadre ou regarde, le dépassement de soi, le goût de la réussite individuelle ou collective ».



Tout ce dont notre société et nos concitoyens ont profondément besoin, dans un contexte marqué par les terribles événements de ces derniers mois.

À Metz, malheureusement, le sport est devenu une variable d'ajustement budgétaire. Les associations et clubs sportifs subissent une **diminution de leurs subventions de plus de 3% par an**. Il est injuste que le sport ne soit pas davantage considéré, les bénévoles se donnant sans compter et demandant à juste titre un minimum de reconnaissance et de moyens pour travailler.

sans détour

La majorité municipale a fait un choix politique, et manifestement assumé depuis peu, **celui de préserver la culture plutôt que le sport à Metz, et les 60.000 Messins qui ont une pratique sportive libre ou en club**. Culture et sport ne devraient pourtant pas être opposés.

Ces choix politiques fragilisent aujourd'hui tout un tissu associatif dont le rôle majeur, dans certains quartiers en difficulté, n'est plus à démontrer.

Rien ne justifie que le sport à Metz fasse aujourd'hui les frais de la mauvaise gestion de ces dernières années.

en bref ...

Centre des congrès

La construction d'un nouveau centre des congrès est une erreur, d'une part parce qu'elle va fragiliser encore davantage les finances de la ville et de Metz Métropole, et d'autre part parce que nous disposons à Metz de lieux prestigieux comme l'Arsenal qui peuvent accueillir des congrès permettant de revitaliser le centre ville. C'est d'ailleurs le cas avec les assises du journalisme qui y sont organisées et ses 700 participants...



Métropole

Nous avons perdu beaucoup trop de temps par manque de vision de certains élus anesthésiés par une autosatisfaction permanente. Avant de parler frontières, Il est urgent de parler projet, un projet de territoire partagé par tous et nous permettant d'avoir une véritable visibilité en Europe.



Gare de Vandières

Le débat sur une seconde gare TGV à Vandières est clos et doit le rester! Aujourd'hui la **gare TGV de Louvigny** fonctionne avec ses 600.000 voyageurs par an, et il n'est pas question d'engloutir 200 millions d'euros (gare + infrastructures routières et parkings) pour une nouvelle gare.



Pour en savoir plus, retrouvez mes interventions sur mon site **ncometz.com**, mots-clés «VANDIERES» «CONGRES» «MÉTROPOLE»

nco
en mouvement ...

